

Départs :

1/ des moulins de Coëmont

Circuit V1 4,5 km il emprunte une portion du GR35. Du bourg on peut le rejoindre par le GR35

2/ du bourg

Circuit V2 La vallée 5,5 km

Circuit C2 Vouvray-Château-du-Loir 10 km

aller ou retour par le GR35

3/ --- liaison possible entre V1 et V2 (en plus du GR35).

Échelle : 1/25 000^e



Balises et signalisation

1 = Couleur **JAUNE** pour **TOUS** les circuits à l'exception des GR 35 et 36 (blanc et rouge) et des tours d'agglomération de Lavernat et Château-du-Loir (vert). Les circuits communaux sont désignés par la première lettre de la commune et un numéro. Exemple : J4 (Jupilles 4). A, B, C désignent les boucles intercommunales.

(Carte intercommunale disponible à l'Office de Tourisme Loir et Bercé)

2 = Les balises (peintes ou sur plaquettes aluminium)



Bonne direction
Exemples :



L'itinéraire intercommunal «C» tourne à gauche.

Le circuit Lavernat n°2 continue tout droit



Changement de direction
Mauvaise direction

Fond bleu : vous êtes sur une boucle intercommunale

Fond brique : vous êtes sur un circuit communal

3 = Sur les panneaux indicateurs, les directions sont indiquées par des flèches en perspective



A gauche

A droite

Dernière vous

Devant vous

Recommandations

Prudence, respectez le code de la route.

Respectez la nature. Ne fumez pas et n'allumez aucun feu.

Ne cueillez pas les produits agricoles. Tenez votre chien en laisse.

Bonne randonnée!

VOUVRAY- SUR-LOIR

